

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1969)
Heft: 104

Artikel: Une nouvelle définition du C.I.C.R.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chappaz et la transformation du Valais : poésie-refuge ou poésie-satire ?

D'accord, sur le point de départ : le Valais est une terre bénie des dieux. Maurice Chappaz, dans son dernier ouvrage « Le Match Valais-Judée », écrit plutôt bénie (et maudite) de Dieu, mais d'un Dieu entouré de prophètes et d'apôtres ripailleurs, pillards, païens, un Dieu en casquette, fort en gueule, verbalement et stomacalement, encore que sa robustesse d'estomac ne s'accommode pas d'un vin frelaté. Que le Valais soit béni de Dieu ou des dieux, c'est tout un. Si Chappaz ne sait pas dialoguer avec le Christ, comme il l'écrit en avertissement, du moins reconnaît-il au catholicisme le mérite d'avoir rétabli grâce aux saints et aux prophètes le polythéisme que desséchait le triangle trinitaire.

Pays d'architecture

Le Valais eut ses bénédictions, mais l'histoire aussi le servait et le préservait. Seul canton qui ait vécu une sorte d'épopée économique au XX^e siècle, non pas celle des cantons industriels qui, Bâle, Zürich, constituèrent l'empire des filiales de leur chimie, de leur métallurgie; c'est sa propre terre que le Valais transformait à la manière hollandaise, asséchant la plaine du Rhône, pour en faire, avec les bénédictions précitées, un paradis maraîcher. Puis l'épopée des barrages aux murs couleur de névé.

Alors que le mauvais goût XIX^e s'étalait de Lausanne à Montreux qui choisirent mal l'heure de leur premier développement, le Valais restait propre. Quand on s'élève au-dessus de Sion, les constructions nouvelles d'après 1950 apparaissent comme d'honnêtes cubes modernes. La ville s'en accommode aisément. Le Valais de pierre aurait pu être un pays d'architecture.

Propriété par étage

Aujourd'hui, c'est le désastre. Il s'amplifie avalancheusement. Il commença par les téléphériques, qui déclenchèrent dans le périmètre de la station de départ une immédiate spéculation sur les terrains. Puis, quand les terres atteignirent des prix prohibitifs, (de 40 à 100 fr. ou plus), la propriété par étage a pris le relais. On ne vendait plus assez de chalets à 200 000 francs, on vendit donc, dans des blocs locatifs, des petits deux pièces pour 60 000 fr. Après la télécabine, après la propriété par étage, comme s'essouffaient les banques valaisannes, vint la finance internationale, Français, Belges.

Or, le Valais connaît une propriété du sol très morcelée, qui était révélée par une intense mise en valeur de la terre, par un quadrillage de chemins, de mayens, ce qui lui donnait depuis toujours ce caractère unique de mélange de nature sauvage et de nature civilisée que J.-J. Rousseau avait su noter au premier coup d'œil. Ce morcellement rend aujourd'hui quasi impossible un simple plan d'extension. On bâtit donc à qui mieux mieux de grandes carrées à six mètres du voisin. Autre signe, les terres abandonnées se multiplient, là même où elles sont hors de prix. Elles deviennent à la fois sans valeur agricole et fortune immobilière. Précisons que le Valais est un des cantons particulièrement réfractaires au remaniement parcellaire. Avant même que les frais collectifs aient été évalués (eau, épuration, égout, routes, voirie), les agences immobilières champignonnent. Trois d'un coup, qui vantent, dans un village sorti il y a dix ans à peine de son immobilisme, leurs résidences résidentielles et résiduelles.

Le Valais pourrit par plaques.

Le sursis

Les paysages, selon leur nature, résistent à l'éczéma. D'abord, et c'est vrai partout, les écoulements vacanciers sont très localisés, dans l'espace (à cinquante mètres de Saint-Marc, à Venise, vous ne croisez plus de touristes) et dans le temps (longues sont les hors-saisons).

Pourtant, les bords de mer sont définitivement, voyez la Méditerranée et l'Adriatique, abîmés par les constructions en dur que n'efface pas la mort-saison. C'est un mur ininterrompu d'hôtels avec plage privée qui isole la mer de l'arrière-pays. La montagne supporte mieux, elle a de la défense. La pente absorbe les étages : mur sur fond de monts. Même la tour de Vermala se fait ainsi quelque peu discrète. Et puis la montagne est composée d'une multitude de paysages de détail; les vallées tournent, l'orientation est zigzagante; une crête escamote vite une excroissance.

Aussi Dieu, par la bouche du prophète Chappaz, a-t-il accordé un sursis de mille ans au Valais avant de le noyer dans un déluge; mais déjà les anneaux sont scellés sur le plateau de Nax pour l'arrimage de l'arche !

Sujet pour indigène

Que le Valais ressemble de plus en plus au Valais comme un mauvais tableau du Cervin ressemble au Cervin, ça ne regarde pas les amis; les amis ne sont jamais que des touristes, un peu assimilés et qui s'indignent d'en rencontrer d'autres. Et puis le Valais doit décider souverainement de la nature du développement de ses vallées. Mais Chappaz est Valaisan; lui, il est sur son terrain.

Comment donc s'y est-il pris, avec des mots, sans se faire la tête du secrétaire de la Ligue pour la protection de la nature ?

Une épopée burlesque

Chappaz appelle fabliau son Match, qui voit l'affrontement de Sion-la-divine et Sion-la-bovine. Apparemment, c'est plutôt une épopée burlesque; Chappaz a d'ailleurs volontairement glissé quelques réminiscences rabelaisiennes pour permettre aux critiques de citer leurs auteurs.

Mais c'est une fausse piste. Certes les armées s'affrontent avec, au premier rang, les Chanoines, les Curés, les Prophètes, les Gendarmes, les Notaires, les Avocats, les Présidents, qui usent de toutes les ruses paysannes et divines, « miracles compris ». Mais les empoignées laissent le lecteur très impartial; il ne prend pas parti dans cette mêlée confuse, pas plus qu'un grand-mère qui suit un match de rugby à la télévision, un dimanche après-midi.

Ce qui domine dans cette fausse épopée, c'est l'écoulement verbal. Chappaz mêle les traditions (la mazze de ralliement au combat est taillée dans le plus gros mélèze du pâturage de Darbelec, à Chandolin), l'histoire (Supersaxo appuya ses couilles de taureau sur la table de noyer), la civilisation moderne (Dieu supporte mal à Sion le bruit des avions), la géographie et la poésie des lieux-dits ou des noms de cafés (un des meilleurs moments, l'appel des cafés pour savoir où a passé le Conseil d'Etat; comme dans « L'Espoir » de Malraux, où l'on appelle les gares amies ou ennemies; ça c'est vraiment l'épopée burlesque), et la faune et la flore; ce fabliau est avant tout prétexte à déverser jusqu'à l'excès, dans le même tonneau à distiller, les vocabulaires les plus divers. Pour distiller quoi ?

Satire et poésie

Quelqu'un qui aime l'œuvre de Chappaz faisait en refermant le « Match Valais-Judée », cette remarque simple : Théodule, Supersaxo, Job, saint Bernard ont une personnalité. Mais les « affreux » sont anonymes sous l'abstraction du Pluriel et de la Majuscule : les Entrepreneurs, les Notaires. Autrement dit, c'est le passé qui est vivant, alors que les vivants sont froids comme des entités. On nous annonçait un livre corrosif, scandaleux, fouettant les marchands du Temple. Mais les Marchands, s'ils n'entendent pas leur nom, comment voulez-vous qu'ils

réagissent ? La poésie, qu'est-ce qu'ils en ont à foutre ? Au mieux, ils la mettent en vitrine au bar Farinet, au bar Rilke, à l'auberge du Déserteur, au bar Chappaz, où les snobs taperont sur l'épaule de l'auteur, dans une familiarité rabelaisienne, montagnarde et urbaine, en lui disant : « Sacré Chappaz ! » Et pourtant ce Valais, qui « brade » sa terre, c'est celui qui entend les excommunications de Monseigneur Adam, les homélies de M. Bonvin, les fureurs du « Nouvelliste du Rhône » contre les « étrangers » de la radio ou de la TV. Les pharisiens ne manquent pas. Mais on ne les retrouve pas, on ne les reconnaît pas dans le miroir de Chappaz, ces contemporains-là; ils portent, comme un masque, d'anonymes majuscules, même si l'auteur fait rimer dans sa phrase « messe » avec « kermesse ». Mais ce que Chappaz apporte dans ce grand flux verbal, c'est une présence, à travers ce vocabulaire d'inspiration multiple, des choses et de leur poésie.

Il faut trier dans cette surabondance. Les images sont parfois empruntées, paradoxe poétique, au monde de l'industrie :

« Les forêts sont grasses et bleues, bleu nuit comme sous une huile de carrossier, de la léchure de foehn ».

Mais le bleu montagne, inhumain de pureté souvent, des mots très simples peuvent l'évoquer : « Le ciel bleu dégèle ». Dans chaque page, on trouve de la sorte un univers chaud, riche, inépuisable, savoureux, mais donné indépendamment du récit et de son apparente truculence, si ce n'est que le récit est prétexte à ce grand brassage. Il faut choisir, pour soi, un poème dans le fabliau.

Les mots sont entassés dans un immense dépôt non pas sous vitrine comme dans un musée, non pas étiquetés comme dans un parc national, mais charriés, torrentueusement. Dans ce dépôt l'on trouve son bien, qui n'est pas la satire, par les couilles de Supersaxo il faudrait un autre langage ! mais la trouvaille poétique.

A. G.

Nos lecteurs nous écrivent et pensent à D.P.

Nous avons commencé la publication de quelques extraits des lettres que nous adressent nos lecteurs sur les sujets de nos cahiers spéciaux. Nous poursuivrons dans les prochains numéros.

A propos des arts en Suisse romande, cette réflexion : « ... J'ai le sentiment que la question particulière des coteries et des clans en Suisse est assez importante pour justifier à elle seule une analyse. En effet, dans tous les domaines, y compris dans les arts et les lettres, divers clans tiennent des positions dominantes et font sans se gêner plus ou moins de dégâts. C'est pourquoi une telle analyse ne serait pas superflue si elle était indépendante et suffisamment nette... »

C. R.

Probablement que le phénomène n'est pas seulement suisse, mais universel, mais il serait intéressant d'étudier quels caractères spécifiques il revêt chez nous.

Remerciements

Merci à tous ceux qui à l'occasion du renouvellement de leur abonnement nous ont adressé un signe amical et nous ont prouvé leur attachement en abonnant un ami.

Une nouvelle définition du C.I.C.R.

Le coup porté au prestige humanitaire de la Suisse, siège de la Croix-Rouge internationale, par le scandale Bührle, tient en cette simple phrase :

Le C.I.C.R., il assure le service après-vente de Bührle.